

Dernière modification le 12/12/2016 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Tchad: renforcer la paix et la stabilité, accompagner les acteurs et proposer un appui aux politiques publiques. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Classé aux derniers rangs du classement IDH (184/187 en 2012), le Tchad est également classé aux derniers rangs du SIGI² (80/86 en 2012), du Global Gender Gap Index (142/145), indiquant des institutions sociales discriminatoires à l'égard des femmes ainsi que des indicateurs témoignant de profondes inégalités entre femmes et hommes, notamment en termes d'accès à l'éducation, d'opportunités d'insertion économique et de participation politique.

Santé

- **La santé maternelle et reproductive est un enjeu majeur:** si le taux de fertilité des femmes tchadiennes a diminué au cours de la dernière décennie, celui-ci reste parmi les plus élevés du monde : 6.3 enfants par femme en moyenne en 2015. Egalement, le taux de fécondité adolescente diminue depuis 2008, mais reste élevé : 2013 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Ces taux de fertilité s'expliquent en partie par un accès à la contraception très limité : 5% des femmes âgées de 15 à 49 déclarent faire usage de contraception en 2015 (GGGR 2015). D'après la publication « Savoirs communs : La Santé des Femmes au Tchad, entre urgence et développement » de l'AFD, c'est avant tout les femmes les plus aisées et éduquées qui y ont accès (de l'ordre d'une femme sur 10 de cette catégorie).

- **L'accès aux services de santé, notamment obstétricaux et prénataux, est limité :** le taux de naissances assistées d'un professionnel de la santé qualifié est de 14% seulement (GGGR 2015), le suivi post-partum ne concerne que 5% des mères et la pratique d'avortements clandestins est répandue, notamment pour les femmes jeunes. Ces faits contribuent au taux de mortalité maternelle élevé: il est estimé à 856 décès pour 100 000 naissances vivantes et concerne particulièrement les femmes jeunes (Banque mondiale 2015).

- Excision/Mutilation génitale féminine E/MGF : Bien que la Loi 006 de 2002 sur la Santé de la Reproduction qui condamne toutes les formes de violences faites aux femmes dont les Mutilations Génitales Féminines constitution. Près de deux femmes de 15-49 ans sur cinq (38 %) ont déclaré avoir été excisées³.

Education

- **De façon générale, les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont faibles au Tchad, et le sont d'autant plus pour les femmes.** Le taux d'alphabétisation des femmes est de 32% alors qu'il est de 48% pour les hommes (GGGR 2015). La proportion de femmes et d'hommes alphabétisés est nettement plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 14 % contre 47 % et 44 % contre 78 %). En fonction de la région, les disparités sont très importantes, la proportion de femmes alphabétisées variant de 2 % dans la région du Lac à 59 % à N'Djaména⁴.

L'Enquête Démographique et de Santé de 2015 met en évidence un écart important entre les genres, la proportion de femmes sans instruction étant nettement plus élevée que celle des hommes (62 % contre 36 %). Seulement 5 % des femmes ont achevé le niveau d'instruction primaire et 2 % le niveau secondaire. Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 7 % et 5 %.

Plusieurs facteurs expliquent ces inégalités, parmi lesquels :

- les préférences pour les garçons, l'existence de stéréotypes sexistes et de violences basées sur le genre (viols, harcèlements sexuels, d'autant plus problématiques que les écoles sont éloignées et l'accès au transport limité)

- les mariages forcés et précoces (grossesses précoces, taux de fécondité élevé)

- des facteurs économiques : le faible pouvoir d'achat des ménages, le coût d'opportunité des études (notamment pour les

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² SIGI: Social Institutions and Gender Index, OCDE.

³ Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Ministère de la Santé Publique (MSP) et ICF International, 2014-2015. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2014-2015). Rockville, Maryland, USA : INSEED, MSP et ICF International. [Lien](#)

⁴ Ibid.

filles qui ont un emploi du temps chargé)

Développement rural, en particulier pastoral

- **Le secteur agricole est le secteur d'activité premier des femmes tchadiennes.** Celles-ci travaillent **plus** que les hommes ruraux, quoique leur travail ne soit pas reconnu au même titre et qu'elles ne perçoivent pas les bénéfices correspondants. De façon générale, les hommes labourent la terre et les femmes assurent le reste du travail, à savoir : la production (semis, repiquage, récolte) et transformation (tri, vannage, décorticage...).
- Certaines femmes font parfois face à une **triple journée** : elles aident à cultiver le champ de leur mari, elles cultivent leur propre parcelle (quand elles en possèdent une) et réalisent l'ensemble des tâches domestiques. Lorsque les femmes prennent en charge leur propre production, la productivité de leurs activités reste faible dans la mesure où elles ont un accès restreint aux moyens de production (terres, intrant et matériels agricoles, crédit) et un niveau faible d'éducation ou d'alphabétisation.
- L'élevage transhumant constitue 90% du secteur de l'élevage, pilier essentiel de l'économie tchadienne. En ce qui concerne l'élevage, les femmes sont principalement impliquées dans la transformation et la commercialisation des produits (traite de lait, vente de produits laitiers).

Législation

- **Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** en 1995. Le Protocole CEDEF⁵ n'a pas été signé et le Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples⁶ a été signé en 2004 mais n'a pas été ratifié.
- L'article 14 de la constitution tchadienne garantit l'égalité de tous devant la loi « distinction d'origine, de race, de sexe, de religion, d'opinion politique ou de position sociale ». Le même article énonce que l'Etat a le devoir de veiller à « l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et d'assurer la protection de ses droits dans tous les domaines de la vie privée et publique ».
- Le Code Civil consacre l'homme comme chef du foyer (article 213) ; parmi ses prérogatives, celui-ci décide du lieu de résidence familial et les femmes sont contraintes de le suivre (article 215). Si les femmes ont le droit d'ouvrir un compte en banque de même façon que les hommes (article 222), elles n'ont pas les mêmes droits en ce qui concerne l'exercice d'une activité salariée (article 223). Par exemple, le Code du Travail interdit le travail de nuit des femmes (article 205). Suite à la signature de la CEDEF, le gouvernement a entrepris un nouveau Code des Personnes et de la Famille, qui serait moins discriminatoire à l'égard des femmes mais qui est resté sans suite (Politique Nationale Genre, 2011).
- **Le Code Civil** accorde aux femmes et aux hommes des droits fonciers égaux, mais dans la pratique le droit coutumier prévaut. **La constitution reconnaît le droit coutumier comme source valable de droit, à condition qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public et ne prônent pas d'inégalités entre les citoyens (article 156).** Dans certaines régions le droit coutumier régit le régime matrimonial, la propriété et les règles de la transmission de la succession et accorde un statut supérieur aux hommes et défavorable aux femmes, notamment en ce qui concerne l'accès à la terre et l'héritage.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

D'après le document de Politique Nationale Genre, les mécanismes d'intégration du genre dans les politiques publiques et de développement restent limité : l'absence d'un ministère explicitement dédié aux questions de genre, la nomination de points focaux genre sans réelle influence et performance et les moyens humains et financiers insuffisants alloués à ces questions appuient ce constat (Politique Nationale Genre, 2011).

- **Politique Nationale Genre – PNG (2011)** : la Politique Nationale Genre identifie plusieurs axes d'action prioritaires, parmi lesquels : « le développement d'un cadre juridique et institutionnel propice à la réalisation de l'égalité de genre, l'élimination des écarts dans le domaine de l'éducation (fille/garçon), de la formation et de l'emploi, l'accès égal aux opportunités (y compris le foncier) et aux prises de décisions, le développement de mesures concrètes en vue de réduire la pauvreté des femmes et autres groupes marginalisés, l'élimination des violences basées sur le genre, le droit à la santé, notamment de la reproduction et la prise en compte du genre dans les budgets et comptes nationaux ».

Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs :

- **Stratégie Nationale de Communication en Santé de la Reproduction (2012-2016)** : les composantes prioritaires de cette stratégie sont : « la santé maternelle et néonatale, la santé de l'enfant, la planification familiale et la sécurisation des produits de santé reproductive, la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes, la prévention des IST et du

⁵ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

⁶ Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.

VIH/SIDA, le genre, la santé reproductive et les droits humains ». Rédigé en partenariat avec le FNUAP, UNICEF, ONU Femmes, l'OMS et l'AFD. Le document est disponible [ici](#).

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

- **Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF)** : une « Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine » avait été mis en place durant les années 1980. Actuellement, le ministère chargé des interventions en matière d'égalité et d'équité de genre et de promotion des femmes est le MASSNF. Au sein de ce ministère, c'est la « Direction de la Promotion de la Femme et de l'Intégration du Genre » (DPFIG) qui s'occupe de la coordination de ces questions. Deux structures sont créées pour assurer la mise en œuvre de la PNG : (1) un Comité d'Orientation Etat/Partenaires et (2) un Comité de Pilotage de la PNG (voir ci-dessous).

- **Comité d'Orientation Etat/Partenaires (COEP)** : placé sous la présidence du Premier Ministre, le COEP a pour mandat de superviser la mise en œuvre de la PNG, d'examiner et adopter les rapports et documents produits par le Comité de Pilotage de la PNG (voir ci-dessous) et d'appuyer la mobilisation de fonds.

- **Comité de Pilotage de la PNG (CP-PNG)** : présidé par le MASSNF et composé de tous les secrétaires généraux des secteurs clés de développement, **le comité est l'organe de mise en œuvre de la PNG** ; qui se décline en « Comités Régionaux » au niveau régional. Il dispose d'un secrétariat technique dénommé **Coordination Nationale de la PNG (CONAPNG)**, composée de 4 experts ; ainsi que d'une **Cellule de Communication** chargée de la conception des émissions radio/télé et de la rédaction d'articles sur la PNG et sa mise en œuvre. Enfin, **l'Observatoire de l'égalité et de la promotion du genre (OPEG)** est l'organe de concertation entre différents acteurs, qui participe au suivi de la mise en œuvre et à l'élaboration des rapports de mise en œuvre de la PNG.

- **Equipe de rédaction de la Politique Nationale Genre** :

OYAL TORDEG Médard - Juriste, Consultant principal et facilitateur de l'équipe.

Mme NAKIRI née DENEBEYE Géneviève - Economiste, membre du Comité Multisectoriel Genre (CMSMme LARTEL

DEOUTOL Ruffine, Conseillère du Ministre de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF).

Mme MEDIDE Albertine, Chef de Service à la Direction de la promotion de la femme et de l'Intégration du Genre (MASSNF), Secrétaire Générale Adjointe du CTC.

Ministères sectoriels : des points focaux genre ont été mis en place au sein de plusieurs institutions, notamment au sein des ministères suivants :

- **Ministère de l'Education** : mise en place du « Directorate for the Advancement of Girls' Education » en mai 2007 (CEDAW report).

- **Ministère du Microcrédit**

Ministre : Mme Banata Sow Tchale (Membre du réseau de femmes francophones formé à l'issue du forum de Kinshasa)

Email : banata.tchale@gmail.com

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

- **Centre d'Etude et de Formation pour le Développement (CEFOD)** : créé en 1966, ce centre d'études sur le développement met à disposition des références sur la condition des femmes et a publié un recueil de textes relatifs aux droits des femmes.

- **Cellule de Liaison et d'Information des Femmes du Tchad (CELIAF)** : possède une dizaine d'antennes dans le pays, proposant notamment des cours d'alphabétisation, de couture et d'informatique. Partenaire du PNUD pour un projet d'alphabétisation/couture/informatique.

Mme Thérèse MEKOMBE (Présidente) -

B.P. 4307 N'Djamena, Téléphone: 235-53-30-74, Fax: 235-53-30-74

E-mail: celiaf@intnet.td

- **Association des professionnelles africaines de la communication – APAC Tchad** : association régionale dont l'objectif est de « contribuer à réduire les inégalités liées au genre dans et à travers les médias », en travaillant sur quatre axes : « (1) la réduction des stéréotypes véhiculés sur les femmes dans les médias, (2) l'accès à l'information sur leurs droits, (3) le renforcement du statut et des capacités des femmes journalistes et (4) l'amplification des voix des femmes à travers les médias ».

Contact: Maimouna Djariri
P.O. Box 670 - N'Djamena
Tel: (235) 52-37-74
Fax: (235) 52-60-94
Email: myzara@intnet.td

• **Union des Femmes pour la Paix (UFEP)** : réseau fondé en 1996, menant notamment des activités de sensibilisation, d'information dans des contextes et processus de paix et réconciliation.

Contact: Elise Loum. N. Ndoadougue
B.P. 1298 - N'Djamena
Tél: +235 51 49 25
Fax: +235 53 30 74 / 51.53.14
E-mail: CNARuser@sdntcd.undp.org

• **Association des Femmes Juristes du Tchad** : association créée en 1991 à N'djaména qui se fixe comme objectifs : « d'apporter son concours à l'édification des textes juridiques, notamment ceux régissant la condition de la femme et de l'enfant, de rassembler et de diffuser toutes les informations sur la condition juridique, sociale, économique et culturelle de la femme et de l'enfant pour une meilleure connaissance de leurs droits, d'établir et d'harmoniser les relations entre les femmes juristes et les milieux juridiques ; et de défendre et protéger les intérêts professionnels sociaux et culturels des femmes ».

BP 4089, Ndjamen
Tél : 235 53 30 74. Email : aft@intnet.td

• **Association Tchadienne pour le Bien-être Familial (ASTBEF)** : association membre de « International Planned Parenthood Federation », qui mène des programmes de sensibilisation de la population, notamment des hommes, sur les questions liées à la santé et à la planification familiale. Partenaire de l'AFD, notamment pour la rédaction du « Savoirs Communs 15 : La Santé des Femmes au Tchad, entre urgence et développement ».

Présidente : Mme Sidonie Tabtilo Namodji (Membre du réseau de femmes francophones formé à l'issue du forum de Kinshasa)
Email : astbef.tchad@yahoo.fr

• **Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires du Tchad (REFEMP/T)** : créé en 1999, ce réseau a des objectifs axés sur la mise en œuvre des programmes d'action du Caire (94), de la plateforme Africaine de Dakar (94), de Copenhague (95) et de Pékin (1995). Parmi ses objectifs, le REFEMP/T cherche à « renforcer la collaboration avec les autres réseaux nationaux, inciter toute action de nature à amener le gouvernement à prendre les mesures concrétisant la participation de la femme à la vie publique et à l'exercice des responsabilités politiques ; et renforcer la collaboration entre les femmes de l'exécutif et celles du législatif pour une meilleure appréhension des questions de la population et du développement ».

• **Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT)** : association apolitique de promotion et de défense des droits humains et libertés fondamentales créée en 1992. Parmi ses domaines prioritaires figurent les droits de la femme, de l'enfant et la formation pour une citoyenneté responsable.

Avenue Idriss Deby Itno, B.P 07, Abéché, Chad
Tel: +235 6 25 33 76
Fax: +235 6 25 33 66
Email: aplft_drnordest@yahoo.fr

• **Le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR)** : organisation nationale regroupant plus de 50 000 groupements de producteurs ruraux dont l'objectif est d'assurer un développement socio-économique et culturel durable aux producteurs locaux. Il est doté d'un Collège des Femmes, qui met en œuvre un projet de renforcement du leadership féminin en partenariat avec Oxfam.

• **Association Tchadienne des Opérateurs du Secteur Agroalimentaire** : association créée en 2002 et réunissant 245 groupements (essentiellement féminins) sur toute l'étendue du territoire tchadien (plus de 2000 membres au total).

Présidente : Antoinette Mangaral (Membre du réseau de femmes francophones formé à l'issue du forum de Kinshasa)
Email : koudjalm@yahoo.fr

• **Observatoire du Genre en Afrique Centrale (OGAC)** : L'OGAC est une ONG régionale créée en 2008. Cet observatoire regroupe cinq des six pays membres de la CEMAC : Tchad, Centrafrique, Congo, Cameroun, Gabon. L'objectif de cette structure est d'initier des pratiques d'observation du genre dans ces différents pays pour l'amélioration des conditions de vie de la femme dans les membres de l'ONG. Membre du Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre (ROEG) de Genre en Action.

Adresse : Siège Régional BP Provisoire 5374, N'Djaména, Tchad
Théodore MBAINAISSEM, Coordinateur
Tél : (00227) 98 02 50 25
E-mail : ogacburegional@yahoo.fr

Pour un répertoire exhaustif des ONGs, réseaux... consulter le « Directory of Development Organizations » pour le Tchad

[ici.](#)

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

- [Forum for African Women Educationalists \(FAWE\)](#): ONG panafricaine présente dans 33 pays dont l'objectif est l'autonomisation des filles et des femmes à travers une éducation sensible au genre.

Anastasié Dewa (Coordinatrice) : dewa_anastasié@yahoo.fr

Naimo Perside Beguy (Présidente) :

Forum des Educatrices Tchadiennes (FAWE/TCHAD), Quartier Ambassatna, 3ème Arrondissement, carré 07, rue 2086, porte 649, Coté Ouest de la Librairie la Source

B.P 1120 N'DJAMENA, Tchad

Tel: +235 2519659/6278507

Email: fawe_tchad@yahoo.fr

- **Africa Femmes Performantes Tchad (AFP/T)** : association internationale des femmes africaines créée en 2003, qui travaille notamment sur la promotion et le développement de l'entreprenariat féminin. Une coordination nationale a été installée au Tchad en novembre 2011 et a constitué un réseau d'associations de femmes dans les 20 régions du pays. Son activité principale consiste à soutenir les femmes ayant de petites activités génératrices de revenus.

- **Oxfam UK – Chad** : l'action d'Oxfam au Tchad a pour priorité le droit des femmes, en menant notamment des actions valorisant le leadership des femmes (en partenariat avec CELIAF, voir ci-dessus). Plus d'informations sur l'action d'Oxfam au Chad disponible [ici](#).

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

• FNUAP Tchad :

Mme Nicole MOUGUELTA, Chargée de Programmes Genre – à vérifier si toujours d'actualité

Mme NGERUKA Fabiola, Conseillère Violences Basées sur le Genre – à vérifier si toujours d'actualité

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Santé

France, Fonds Muskoka : engagement français en faveur de la santé des femmes et des enfants et de la promotion des droits sexuels et reproductifs.

Education

PNUD/CELIAF, « Opérationnalisation des Centres d'Autonomisation Féminins » : propose des cours d'alphabétisation et de couture (hélas, activité traditionnellement attribuée aux femmes) visant à promouvoir des opportunités économiques aux femmes.

Développement rural

Banque Africaine de Développement, [Projet d'appui Infrastructures rurales](#): l'intégration des questions liées au genre est l'un des trois composantes autour desquelles s'articule le projet. En particulier, il est question de la construction d'infrastructures rurales qui bénéficieront aux femmes (notamment pour les activités de transformation et conservation des produits d'élevage). Par ailleurs, il est prévu que la formation de 1000 membres d'organisation d'éleveurs compte 50% de femmes, que la formation d'auxiliaires d'élevage compte 30% de femmes et que la formation d'agents de santé compte également 50% de femmes.

Contact : BA Mamadou Samba –

FAO/PAM : [Projet de lutte contre la malnutrition et d'accès à la terre](#). Le projet a pour objectif d'œuvrer pour la sécurité alimentaire des femmes et des enfants au Tchad, ainsi que d'agir pour améliorer l'accès des femmes aux terres et à des intrants agricoles de qualité. Partenariat avec le PAM et l'UNICEF et soutien financier de l'UE.

Bureau de la FAO à MAO (capital de la région du Kanem).

Olivier Perrais (Communications Officer) : olivier.Perrais@fao.org

Autres

USAID/Counterpart International: Promoting Elections, Accountability and Civic Engagement in Chad (PEACE) Program. Le rapport d'évaluation « Elections in Chad: The Role of Women in Strengthening Democracy » est disponible [ici](#).

Travaux de production de connaissances des ONG et bailleurs basés au Tchad

AFD/Association tchadienne pour le bien-être familial : « La santé des femmes au Tchad, entre urgence et développement », 2013. Document disponible [ici](#).

OXFAM, Africa Femmes Performantes, CELIAF, CNCPRRT et APLFT, avec l'appui financier de l'Ambassade de France : « 6 réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde rural au Tchad », 2013. Document disponible [ici](#).